

Série Lettres et arts spécialité Arts

Histoire et théorie des arts

Écrit

Le nombre de candidats ayant participé à l'épreuve de composition d'histoire et théorie des arts est en baisse de 17,3% en 2020 (153 copies) par rapport à l'année précédente (185 copies). La moyenne se situe à 9,66, les notes sont comprises entre 1 et 18,5 et on compte 11,76 % de notes égales ou supérieures à 14/20. Le sujet donné correspond au même programme de révision que le sujet de la session de 2019 : « la photographie au XIX^e siècle ». L'intitulé de l'épreuve en 2020 est : « La mort et le passage du temps dans la photographie au XIX^e siècle ».

Le sujet permettait de réfléchir à la spécificité de la photographie dans la représentation de la mort et du passage du temps au XIX^e siècle, en s'appropriant une production théorique qui fait de la mort un fil directeur d'une analyse tant anthropologique qu'ontologique de la photographie (Roland Barthes, Susan Sontag, Siegfried Kracauer). Une proportion importante des copies sont parvenues à identifier cet enjeu théorique, qu'elles ont traité avec plus ou moins de succès, le risque étant d'insister trop fortement sur des considérations ontologiques et d'oublier le sens de l'épreuve – la dimension historique et artistique de la question. Les meilleures d'entre elles ont réussi à relever l'enjeu théorique du sujet sans renoncer à une réflexion historique et contextualisée sur les représentations de la mort et du passage du temps.

Comme l'année passée, le jury constate l'existence d'une majorité de copies de qualité moyenne et extrêmement ressemblantes ; les copies ont massivement cité la même dizaine d'exemples : *Fading Away* et *She Never Told Her Love* de H. P. Robinson ; *The Valley of the Shadow of Death* de R. Fenton ; les photographies de guerre de F. Beato ; le *Portrait de Victor Hugo sur son lit de mort* de Nadar ; *l'Autoportrait en noyé* d'Hippolyte Bayard ; le *Portrait de Lewis Payne* par A. Gardner ; les photographies d'architecture d'E. Baldus ; les vues urbaines de C. Marville et E. Atget. Il déplore aussi un phénomène massif d'évitement du sujet. De nombreuses copies ont en effet concentré leur attention en priorité sur le « passage du temps », s'empressant de restituer des connaissances sur le rapport technique de la photographie au temps, avant tout à travers les développements de la prise de vue (durée d'exposition et de pose lors de la prise de vue, améliorations de la captation de l'instantané) et de la réception (durée de conservation des clichés, temporalité de la réception). Ces copies ont ainsi perdu un temps précieux dans des réflexions assez vagues sur la temporalité photographique, éprouvant quelques difficultés à se raccrocher ensuite à « la mort » qui était pourtant le cœur du sujet, à partir duquel le « passage du temps » devait se comprendre. Le second écueil fréquemment rencontré était la dérive vers « photographie et mémoire », qui était légitime en partie mais ne suffisait pas à recouvrir tous les enjeux du sujet. Ce thème s'est en outre souvent résumé à des considérations hâtives, naïves et contradictoires, tantôt se réjouissant de la capacité de la photographie à « lutter contre la mort », la « défier » en « immortalisant » les êtres et les choses ainsi sauvés de l'oubli, tantôt reprochant à la photographie de figer et de dévitaliser son objet dans une « immobilité mortifère », faisant ainsi de tout cliché photographique un *memento mori* par nature. La sortie de ces apories a souvent été trouvée dans le hors-sujet, sur le thème de « photographie et vie », de l'abolition de la temporalité ou de l'invention d'une « temporalité proprement photographique », parfois assez éloignées du champ de l'histoire de l'art.

Le jury regrette donc de n'avoir trouvé que très peu de copies qui ont fait l'effort de travailler, non seulement dans leur problématique mais aussi dans l'intégralité de leur développement, la question pourtant riche des représentations photographiques de la mort et du passage du temps. Il ne s'agissait pas seulement d'en dresser un inventaire, mais d'en identifier les enjeux (artistiques avant tout, mais aussi culturels et anthropologiques au sens large, comme les questions de droits juridiques et moraux) et d'interroger leur singularité, en les mettant en perspective avec les traditions occidentales de représentation de la mort dans les beaux-arts et les arts visuels, qu'il s'agisse de la mort soudaine ou anticipée, privée ou publique, collective ou individuelle des êtres humains, mais aussi des morts, symboliques et subjectives, des sociétés ou des civilisations dans une période d'intenses mutations. Très rares sont par conséquent les dissertations qui parviennent à identifier et à moduler les enjeux contenus dans le sujet : réalité/fiction, vérité/idéal, beauté/laid, intimité/publicité, convenance/inconvenance sociale, sans oublier aucun des genres qui structurent encore profondément la production et la perception des images au XIX^e siècle (histoire, fable, portrait, paysage, nature morte). Ce phénomène est d'autant plus regrettable que les candidats connaissent tous des exemples pertinents (principalement dans le domaine de la photographie de guerre, d'architecture, de portraits et de fictions littéraires) mais n'ont pas pu suffisamment les développer et les remettre en contexte pour en faire la matière principale de leur dissertation. Le jury rappelle à ce titre à quel point la connaissance

des conditions historiques de création et de diffusion initiale des œuvres est essentielle (par exemple, pour la photographie de guerre, la question du commanditaire, des accès et autorisations, des canaux de diffusion, des modifications ou censures, etc.) ; faute d'une telle maîtrise, les commentaires cèdent trop souvent à la facilité d'une lecture subjective, anachronique et superficielle qui tend à banaliser et à relativiser la singularité des œuvres.